TU AS ENTRE 17 ET 30 ANS,
TU ES EN RECHERCHE D'EMPLOI,
APPRENTI, LYCÉEN (BAC PRO OU CAP)
OU STAGIAIRE
DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

LA RÉGION TE FINANCE JUSQU'À 90% TON PERMIS DE CONDUIRE

AIDE DE LA RÉGION
EN PARTENARIAT
AVEC LES ÉCOLES
DE CONDUITE

Région
Hauts-de-France

Une aide de la Région pour la mobilité et l'emploi des jeunes.

La Région Hauts-de-France a créé une aide pour favoriser l'accès à l'emploi des jeunes et finance 90 % de ton permis de conduire, en partenariat avec les écoles de conduite.

LA RÉGION FINANCE 90 % DE TON PERMIS DE CONDUIRE !

Pour bénéficier de cette aide, le demandeur doit :

- Être domicilié en Hauts-de-France,
- Avoir entre 17 et 30 ans à la date de la demande, sauf pour les parents isolés (sans limite d'âge),
- Être inscrit à Pôle Emploi, ou être stagiaire de la formation professionnelle, ou être bénéficiaire d'un parcours d'apprentissage ou être lycéen en terminale Bac Professionnel ou en dernière année de CAP ou être élève en écoles de production
- Avoir un revenu fiscal de référence inférieur à, selon l'avis d'imposition le plus récent :
  > 28 200 € pour une personne fiscalement autonome,
  > 42 250 € pour les personnes mariées ou pacsées, pour une personne rattachée au foyer fiscal de ses parents
- Être inscrit dans une école de conduite agréée par la Préfecture.

Pour toutes informations ou accompagnement, contacte nous par mail sur :
aideaupermis@hautsdefrance.fr
rends toi dans une antenne de la Région proche de chez toi ou appelle le numéro vert.

0 800 026 080
Service & appel gratuits

hautsdefrance.fr

Région
Hauts-de-France